

**ELECTION 2021 DES MEMBRES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
MISE A JOUR DES LISTES ELECTORALES**

Chef d'entreprise, **vous êtes inscrit** sur la liste électorale pour l'élection des **membres** des chambres de commerce et d'industrie.

Nous vous remercions de vérifier et rectifier, si nécessaire, **au plus tard le 30 avril 2021**, les informations dont nous disposons sur vous-même et votre entreprise, indiquées aux points 1 et 2, en nous retournant ce document dûment rempli et signé :

- soit à l'aide de l'enveloppe T ci-jointe ou à défaut à l'adresse suivante :
CCI Essonne – Service élections – 2 Cours Monseigneur Romero – CS 50135 – 91004 Evry-Courcouronnes cedex
- soit par mail sous format « PDF » à l'adresse : elections@essonne.cci.fr

Pour la désignation éventuelle **d'autres électeurs**, veuillez-vous référer aux indications figurant au verso du présent document.

1	CE QUE NOUS SAVONS DU CHEF D'ENTREPRISE	CORRIGEZ, MODIFIEZ OU COMPLETEZ CI-DESSOUS
	NOM DE NAISSANCE <i>(obligatoire)</i> :	<input type="checkbox"/> M. / <input type="checkbox"/> Mme
	NOM D'USAGE :	
	PRENOM(S) <i>(obligatoire)</i> :	
	DATE DE NAISSANCE <i>(obligatoire)</i> :	
	NATIONALITE :	
	FONCTION <i>(obligatoire)</i> :	
	TELEPHONE (LIGNE DIRECTE) :	
	TELEPHONE MOBILE PERSONNEL OU NOMINATIF PROFESSIONNEL <i>(obligatoire pour recevoir identifiant et code d'accès par SMS pour voter)</i> :	
	ADRESSE MAIL PERSONNELLE OU NOMINATIVE PROFESSIONNELLE <i>(obligatoire pour recevoir identifiant et code d'accès par mail pour voter)</i> :	
	ACCORD POUR RECEVOIR LES INSTRUMENTS DE VOTE PAR MAIL OU SMS PLUTOT QUE PAR COURRIER POSTAL :	<input type="checkbox"/> OUI / <input type="checkbox"/> NON

2	CE QUE NOUS SAVONS DE L'ENTREPRISE	EN CAS D'ERREUR OU D'OMISSION VEUILLEZ RECTIFIER CI-DESSOUS
	SIRET :	
	STATUT :	
	DENOMINATION SOCIALE <i>(obligatoire)</i> :	
	ENSEIGNE/NOM COMMERCIAL :	
	SIGLE (INITIALES) :	
	FORME JURIDIQUE :	
	ADRESSE DU SIEGE OU DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL <i>(obligatoire)</i> :	
	CODE APE DE L'ETABLISSEMENT <i>(obligatoire)</i> :	
	NOMBRE DE SALARIES EMPLOYES A L'ADRESSE CI-DESSUS <i>(obligatoire)</i> :	
	NOMBRE TOTAL DE SALARIES EMPLOYES DANS LE DEPARTEMENT DE L'ESSONNE :	
	TELEPHONE :	
	TELECOPIE :	
	SITE INTERNET :	
	COURRIEL :	

Fait à :

le :/...../2021

Signature du chef d'entreprise *(obligatoire)*

3 MODALITES D'INSCRIPTION D'ELECTEURS SUPPLEMENTAIRES

A) LISTE ELECTORALE DES MEMBRES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Vous avez la possibilité, si vous employez **plus de 10 salariés** dans le département de l'Essonne, de désigner **des électeurs supplémentaires** qui devront avoir la qualité de **membre du directoire, membre du conseil d'administration, président du conseil de surveillance**, ou à défaut être chargés de responsabilité de direction commerciale, technique ou administrative (articles L. 713-2 et L. 713-3 du code du commerce).

- de 10 à 49 salariés 1 électeur supplémentaire
- de 50 à 99 salariés 1 second électeur supplémentaire
- de 100 à 999 salariés 1 électeur supplémentaire par tranche de 100 salariés
- de 1000 salariés et plus 1 électeur supplémentaire par tranche de 250 salariés

NOTA BENE : L'inscription sur la liste électorale est une condition d'éligibilité pour un mandat de membre de la chambre de commerce et d'industrie, voire de juge de tribunal de commerce.

B) COMMENT PROCEDER A CES DESIGNATIONS

Un modèle de lettre de désignation est à votre disposition sur le site essonne.cci.fr/elections2021.

4 L'ELECTEUR MANDATAIRE SUR LA LISTE ELECTORALE DES MEMBRES

A) L'ELECTEUR AU RECTO A CHANGÉ

L'information visant à modifier ou renseigner le nom du chef d'entreprise devra être conforme à celle enregistrée au RCS.

Rappel : Conformément à l'article L. 713-2 du code du commerce, les sociétés en nom collectif ou en commandite désignent, par délibération expresse conformément aux dispositions statutaires de la société, un représentant unique au titre des associés mentionnés au RCS. A défaut, la société ne pourra pas être représentée et ne sera donc pas inscrite sur la liste électorale.

B) L'ELECTEUR AU RECTO SOUHAITE SE FAIRE REPRESENTER

Le cas échéant, le mandataire social peut désigner, en ses lieu et place, un électeur à inscrire sur la liste électorale. Celui-ci devra exercer l'une des fonctions énoncée au point 3A. Un modèle de lettre de désignation est à votre disposition sur le site essonne.cci.fr/elections2021.

5 PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES DANS LE CADRE DES ELECTIONS CONSULAIRES

Les données personnelles collectées par nos soins le sont afin de mettre à jour les données Entreprises de la CCI Essonne et de la CCI Paris-Ile-de-France à des fins d'opérations électorales réglementaires, notamment l'établissement de la liste électorale et le vote par Internet. Elles seront communiquées aux prestataires assurant la mise en œuvre et le fonctionnement de la plateforme de vote par Internet ainsi que l'envoi des instruments de vote aux électeurs par voie postale ou électronique.

Les données nécessaires au vote par Internet ne figureront pas sur les listes électorales mises à dispositions du public dans les conditions prévues au code de commerce ; il s'agit :

- de la date de naissance, indispensable pour l'identification et l'accès à la plateforme de vote,
- de l'adresse mail personnelle ou nominative professionnelle et du numéro de téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel, nécessaires si vous souhaitez recevoir les instruments de vote par mail ou par SMS en lieu et place d'un courrier postal.

Les données personnelles recueillies, à l'exception de la date de naissance, sont également susceptibles d'être utilisées par la CCI pour vous adresser des messages d'incitation au vote par courrier, mail ou SMS. Dans ce cas, vous pouvez exercer votre droit d'opposition à ce traitement en cochant la case ci-contre

Sauf opposition de votre part en cochant la case ci-contre , ces données seront également versées, à l'exclusion des données suivantes : date de naissance, nationalité, téléphone (ligne directe), téléphone mobile personnel ou nominatif professionnel et courriel électeur (adresse mail personnelle ou nominative professionnelle) :

- dans l'outil de gestion de la relation clients de la CCI Essonne où elles seront conservées 3 ans à compter de votre dernière sollicitation de ses services ou de réponse positive de votre part à ses sollicitations,

et

- à la SAS CCIWebstore qui met en ligne les données Entreprises du réseau des CCI au travers de l'Annuaire des entreprises de France (AEF) en vue de leur éventuelle cession à des tiers. Ces données sont mises à jour via une extraction de fichier réalisée par la CCI Essonne une fois par semaine et qui porte sur les formalités de créations ou de modifications déposées au RCS.

Vos données personnelles seront conservées jusqu'aux prochaines élections consulaires qui ont lieu tous les 5 ans.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016-679 sur la protection des données, vous pouvez accéder à vos données à caractère personnel et les faire rectifier. Toutefois, vous ne pouvez pas exercer votre droit d'opposition à leur traitement dans le cadre des opérations électorales réglementaires. Ces droits s'exercent à tout moment auprès de : cil@essonne.cci.fr

En dernier lieu, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex 07.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter essonne.cci.fr/elections2021 ou à téléphoner au 01 60 79 06 29, ou à adresser un mail à elections@essonne.cci.fr